



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Les types d'intervention des conseillers agricoles en France

F. Baladier, F. Clément

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Baladier F., Clément F. Les types d'intervention des conseillers agricoles en France. In: Économie rurale. N°99-100, 1974. Le développement agricole en France. pp. 137-138;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1974.2286>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1974\\_num\\_99\\_1\\_2286](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1974_num_99_1_2286)

---

Fichier pdf généré le 26/03/2019

# Les types d'intervention des conseillers agricoles en France

par F. BALADIER et F. CLEMENT  
Association des Foyers de Progrès Agricole (AFPA)

La pédagogie du conseil agricole est un vaste sujet. Plus limitée, notre réflexion porte sur l'évolution du conseil ; elle souligne diverses orientations.

Les méthodes se justifient d'elles-mêmes si la stratégie utilisée remplit sa fonction, c'est-à-dire si elle répond aux problèmes de très nombreux agriculteurs et si elle est adaptée aux réalités régionales.

## L'EVOLUTION DU CONSEIL AGRICOLE EN FRANCE

L'« histoire » de la vulgarisation bien connue trouve, dès la fin de la guerre, son origine dans trois courants d'idées, distincts mais convergents, qui visent à :

— pour certains agriculteurs novateurs, étudier et surmonter les problèmes techniques de leurs exploitations (création des CETA, Centres d'Etudes Techniques Agricoles),

— améliorer la productivité (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> plans de modernisation et d'équipement, 1947-1953 et 1954-1957) par la modernisation des exploitations,

— promouvoir la vulgarisation du progrès technique (Ministère de l'Agriculture et certaines organisations agricoles).

Ainsi se mettent en place dès 1950-1952 plusieurs types de structures de vulgarisation : les CETA issus de l'initiative de petits groupes d'agriculteurs dynamiques ; les Foyers de Progrès agricole, échelons locaux des services du ministère de l'Agriculture ;

— les zones témoins et les groupements de productivité agricole, mis en place par certaines organisations professionnelles agricoles (AGPB, Chambres d'Agriculture) en collaboration avec le ministère.

Cette vulgarisation des premiers temps structurée à travers deux tentatives d'organisation : les décrets du 11 avril 1959 et du 4 octobre 1966, est en fait une modification profonde de l'objet initial de la vulgarisation.

Sur le plan des formes de travail et, à travers elles, de l'objet de ce travail, quatre phases peuvent être distinguées. Phases qu'il convient de ne pas séparer de façon rigide, chaque phase correspond à des tendances et ne présente en aucune manière un absolu. D'autre part, à propos de la succession de ces phases, il convient davantage de parler d'addition que de substitution. En effet, on trouve aujourd'hui des interventions décrites dans la phase I et à plus forte raison dans la phase II.

## 1 - Une phase de vulgarisation technique.

Cette phase par laquelle sont passés tous les organismes de vulgarisation, s'est prolongée après le décret de 1959 de façon extrêmement variable selon les départements, les situations locales, les vulgarisateurs.

Le conseiller agricole est avant tout un *conseiller technique* vulgarisant des procédés de production nouveaux (fertilisation surtout). Il intervient au niveau de la *parcelle*. Son conseil est soit *individuel* (visite), soit de « *masse* ». Dans ce cas il est réalisé à travers des démonstrations, des champs d'essais, des visites organisées.

— Le conseiller cherche à *convaincre* l'agriculteur du bien fondé des procédés nouveaux. D'une façon générale, le vocabulaire des conseillers agricoles traduit une confiance quasi-totale dans le progrès technique et la certitude que celui-ci est accessible à tous.

— Les institutions sont, dans cette phase, caractérisées par leur très grande *souplesse d'encadrement*.

## 2 - Une phase de vulgarisation technico-économique.

Un des premiers effets de la vulgarisation, après l'engouement provoqué par quelques résultats spectaculaires, a été la prise de conscience, par les agriculteurs et les vulgarisateurs, que les améliorations techniques n'ont de sens que si elles permettent d'augmenter le revenu. Elle conduit les techniciens agricoles à pratiquer davantage un *conseil global d'exploitation*, dans lequel les préoccupations de rentabilité et d'organisation l'emportent sur les aspects purement technologiques.

Cette phase correspond aussi à l'organisation de la vulgarisation en groupes d'une centaine d'agriculteurs : le conseiller agricole est chargé de les faire fonctionner, et devient alors très attentif aux problèmes spécifiques de la vie des groupes.

On constate l'apparition de nombreux spécialistes (les conseillers de gestion notamment) et la mise en place progressive d'un encadrement départemental et national relativement important.

## 3 - Une phase de vulgarisation à préoccupation d'organisation commerciale.

Suite logique des efforts accomplis dans les phases précédentes, les agriculteurs les plus dynamiques constatent que les progrès au niveau de l'ex-

ploitation restent d'une faible portée s'ils ne sont pas accompagnés d'un effort d'organisation de la commercialisation des produits.

Toutefois, la vulgarisation agricole n'apporte que des réponses partielles à ce problème : on organise des réunions d'information, on étudie les solutions possibles, mais les tentatives concrètes sont peu nombreuses. Aussi peut-on dire qu'à cette phase, le conseiller informe, discute, analyse mais n'apporte que très exceptionnellement une aide réelle aux agriculteurs pour organiser la commercialisation de leur produit.

#### 4 - La diversification des tâches et recherches d'une appréhension globale des problèmes de développement.

A partir de 1966, les diversités de situations deviennent plus apparentes. Les réponses apportées par les services de développement se diversifient peu à peu.

Il nous semble qu'on peut trouver trois courants :

— le conseil spécialisé (produits, moyens de production) ;

— le conseil d'exploitation de plus en plus approfondi, parfois appelé aussi *conseil d'entreprise*, ce qui marque bien l'aspect sélectif de ce type d'intervention qui tend souvent à devenir un *conseil payant* ;

— *l'animation*, avec plusieurs variantes bien traduites dans les tentatives des départements de constituer des équipes « petites régions » : Ces tentatives sont de trois types ainsi qu'il ressort d'une enquête effectuée par l'AFPA en 1970 :

- coordonner l'action des nombreux techniciens agricoles et animer des groupes de vulgarisation ou de développement ;

- coordonner les actions agricoles entreprises par l'ensemble des organisations professionnelles ;

- mettre en œuvre des actions intersectorielles destinées à orienter le développement des régions.

### III - LE CONSEIL AGRICOLE AUJOURD'HUI.

Le Conseil agricole se trouve aujourd'hui placé au carrefour de plusieurs stratégies.

— On trouve, d'une part, une volonté de promouvoir des exploitations « compétitives » qui appellent un conseil de haut niveau, exercé auprès d'un nombre limité d'agriculteurs, exigeant pour ceux qui le pratiquent une liaison étroite avec les centres de recherche et des spécialistes, une bonne connaissance des marchés, une compétence fiscale. Certaines tentatives de conseil payant, le conseil dit d'entreprise, vont dans ce sens. Cette stratégie débouche tout naturellement sur la promotion d'une « élite ».

— Parallèlement à cette orientation se dégage une préoccupation de travailler avec un plus grand nombre d'agriculteurs, à travers des groupes plus

ou moins organisés dépassant le cadre des GVA et des CETA. D'un côté des groupes nouveaux apparaissent à propos de problèmes précis, entraînant des agriculteurs jusqu'alors réfractaires au conseil agricole ; ces groupes bien souvent se transforment, et débouchent sur des banques, des petites coopératives... D'un autre côté, le souci d'élargissement est resté au niveau des pieuses intentions et n'a pas dépassé l'illusoire succès d'une action de sensibilisation.

Dans cette stratégie on pourrait placer également les tentatives dites « d'information de masse », qui n'informent en fait que les habituels « clients » des services de développement.

Cette stratégie semble reposer sur l'hypothèse que la grande majorité des agriculteurs peuvent trouver des éléments de réponse à leurs problèmes dans les solutions technico-économiques proposées par les services de développement. On peut se demander si, dans cette hypothèse, on ne néglige pas des clivages très profonds de la profession agricole, parmi lesquels ceux relatifs aux problèmes fonciers ne sont pas les moins importants.

— Enfin, une troisième stratégie apparaît à travers certaines expériences « petites régions ». Elle a pour but de rechercher des solutions non exclusivement agricoles aux problèmes rencontrés par les agriculteurs. Cette stratégie est observable dans certaines régions de montagne, dans des régions où la vie économique est tellement affaiblie que l'agriculture s'en trouve gravement menacée, ou encore dans des secteurs où la pression urbaine fait peser de lourdes menaces sur l'avenir des exploitations.

Cette stratégie a deux variantes :

- dans certains cas on cherche à former les agriculteurs pour qu'ils ajoutent à leur activité agricole une autre activité le plus souvent touristique ;

- dans d'autres cas, on tend à favoriser une collaboration étroite entre l'agriculteur et les autres secteurs d'activités, et éventuellement à aider les agriculteurs à s'organiser pour peser auprès des pouvoirs locaux.

Dans l'un et l'autre cas, le but est le même. Il s'agit de trouver des solutions au problème du développement global des régions qui semble passer par une complémentarité organisée entre les différents secteurs de la vie économique.

\*  
\*\*

Le débat sur ces stratégies et leur adaptation aux réalités régionales constitue, selon nous, l'un des débats essentiels du « conseil agricole ». S'il amène à s'interroger sur des méthodes pédagogiques, il conduit aussi plus fondamentalement à poser des problèmes d'orientation des SUAD et de formation des conseillers. En effet, il existe un écart considérable entre la compétence requise par une fonction de « *conseiller d'entreprise* » et celle exigée par une fonction d'animateur.